



Assemblée générale

Distr. générale
4 octobre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 9 de l'ordre du jour

Débat général

Lettre datée du 30 septembre 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration écrite qu'a faite la délégation du Royaume-Uni dans l'exercice de son droit de réponse aux observations formulées à l'Assemblée générale, le 21 septembre 2004, par le Président de la République argentine, Néstor Carlos Kirchner.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 9 de l'ordre du jour.

(Signé) Emyr **Jones Parry**

**Annexe à la lettre datée du 30 septembre 2004, adressée
au Président de l'Assemblée générale par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

**Déclaration faite par la délégation du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans l'exercice
de son droit de réponse aux observations formulées
lors du débat général, le 21 septembre 2004,
par le Président de la République argentine**

Le Gouvernement britannique attache une grande importance au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tel qu'il est énoncé au paragraphe 2 de l'Article premier de la Charte des Nations Unies et à l'article premier du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ce principe sous-tend notre position concernant les îles Falkland.

Les représentants élus des îles Falkland ont de nouveau exprimé clairement leurs propres vues lorsqu'ils se sont rendus à l'Organisation des Nations Unies pour participer aux débats de cette année du Comité des Vingt-Quatre. Ils ont demandé à celui-ci de reconnaître que, comme tout autre peuple, ils étaient fondés à exercer leur droit à l'autodétermination. Ils ont réitéré que le peuple des îles Falkland ne souhaitait pas que le statut des îles soit modifié.

Il ne saurait y avoir de négociations sur la souveraineté des îles Falkland tant que leurs habitants n'en exprimeront pas le vœu.

Le Royaume-Uni n'entretient aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Falkland.
